

## OFFRE D'EMPLOI

### Directeur-trice des ressources humaines

### à l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

### Détachement sur emploi fonctionnel de Directeur

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est l'opérateur de l'Etat en matière d'information géographique et forestière de référence en France. Sa vocation est de produire, de collecter et de diffuser des données indispensables à l'évaluation et à la mise en œuvre des politiques publiques de prévention des risques, de préservation de l'environnement ou encore d'aménagement du territoire.

Pour garantir une information géographique riche, complète et actualisée, l'IGN fédère un écosystème de partenaires pour la production collaborative des données utiles au plus grand nombre, notamment aux décideurs publics. En tant qu'animateur de communautés de producteurs et d'utilisateurs, l'IGN leur apporte conseil et assistance dans la définition et la qualification de leurs besoins en géodata, tout en leur offrant des outils pour faciliter l'appropriation et l'utilisation de ces données.

Grâce à son école d'ingénieur, ENSG-Géomatique, et à ses équipes de recherche pluridisciplinaires, l'institut dispose de savoir-faire pointus et d'un potentiel d'innovation de haut niveau dans plusieurs domaines (géodésie, inventaire forestier, topographie, photogrammétrie, intelligence artificielle, etc.).

L'IGN est un établissement public à caractère administratif placé sous la double tutelle des ministères chargés de l'écologie et de la forêt. Son statut et ses activités sont définis par le décret n° 2011-1371 du 27 octobre 2011 modifié.

Cet emploi est pourvu par voie de détachement sur l'emploi fonctionnel de directeur de l'IGN, conformément aux dispositions du décret n°2007-393 du 21 mars 2007 relatif à certains emplois de direction de l'Institut national de l'information géographique et forestière. Son titulaire est directement rattaché au directeur général et membre du comité de direction de l'établissement.

### Contexte du poste

---

Le poste est situé au siège de l'établissement, sis 73, avenue de Paris à Saint-Mandé (Val-de-Marne).

L'IGN comprend 1500 agents répartis entre le siège, l'Ecole nationale des sciences géographiques – ENSG- géomatique, cinq directions territoriales et trois services spécialisés.

L'effectif de la direction des ressources humaines est d'une soixantaine d'agents.

La direction des ressources humaines, gère une masse salariale d'environ 110 M€ et 1,8 M€ consacrés aux œuvres sociales.

## Missions

---

Le directeur des ressources humaines est chargé de définir la politique de gestion des ressources humaines de l'Institut. Il accompagne son évolution stratégique dans le cadre d'une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, permettant de concevoir les politiques spécifiques de recrutement, de formation, de rémunération, de parcours professionnels et de carrière.

Il supervise les démarches de développement des outils individuels et collectifs d'accompagnement du changement. Il promeut des approches innovantes et partagées de développement RH.

Il assure la coordination de la gestion administrative et des décisions encadrant l'activité du personnel.

Il pilote la masse salariale et les effectifs et anime un dialogue de gestion avec les directions.

Il coordonne les politiques de prévention des risques professionnels et de l'action sociale.

Il pilote le dispositif de formation professionnelle du personnel dans le cadre d'un plan de formation intégrant les orientations stratégiques de l'établissement et définit les besoins en formation initiale.

Il organise et pilote le dialogue social.

Il coordonne les relations avec les services des ministères traitant des questions de ressources humaines.

## Profil recherché

---

La connaissance du domaine des ressources humaines est un prérequis. Une expérience au sein d'une entreprise ou administration ayant mené une importante conduite du changement est souhaitée.

Les candidats ou candidates doivent posséder une solide expérience d'encadrement direct d'une équipe ; ils doivent être en capacité de :

- manager une direction, travailler en délégation, définir et animer la politique et la stratégie de la direction ;
- accompagner l'encadrement de l'établissement dans sa fonction de management ;
- représenter l'établissement.

Outre des compétences managériales, les principales compétences attendues concernent :

- le contact humain, la faculté d'écoute ;
- l'animation du dialogue social et la communication interne, ainsi que la discrétion nécessaire au respect de la confidentialité ;
- la capacité d'analyse, de synthèse ;
- la réactivité et l'aptitude à conduire le changement ;
- la rigueur administrative et l'aptitude à mobiliser des compétences juridiques au service de la fiabilisation des processus et des actes et du respect de la réglementation ;
- la capacité d'animation (savoir développer et entretenir des réseaux de partenariat ou professionnels).

## Contacts

---

Conformément aux dispositions du décret n°2007-393 du 21 mars 2007 précité, les candidatures, accompagnées d'un *curriculum vitae* et d'une lettre de motivation, adressée à M. le Directeur Général de l'IGN doivent être transmises, par voie numérique uniquement, dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel* (soit jusqu'au 23 février 2021) à :

M. le Directeur Général de l'IGN : [sebastien.soriano@ign.fr](mailto:sebastien.soriano@ign.fr);

Mme la Directrice adjointe des Ressources Humaines : [anne-sophie.ecarnot@ign.fr](mailto:anne-sophie.ecarnot@ign.fr)